



## CONSEIL MUNICIPAL DU 14 MARS 2019 18 HEURES 30 COMPTE RENDU

- Présents :** Monique PARENT, Michel PEDERENCINO, Evelyne COYAUX, Pierre MOCQ, Monique ROUSSEAU, Michel LEBLOND, André GODARD, Annie JACQUART, Jean-Pierre HECQUET, Murielle CARETTE, Priscilla LEGRAND, Natacha BROUCK, Emmanuel LASSON,
- Absents excusés :** Fabienne HAUX, Didier ROSEREAU, Jean-Marie GOTRAND,
- Absent(s) :** Maurice PAMART, Cathy DELOFFRE, Marie-Catherine HORNAIN.
- Secrétaire :** Emmanuel LASSON

Le conseil municipal décide à l'unanimité de ses membres présents et représentés d'ajouter les points suivants :

- Subvention villages et bourgs – éclairage public

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité de ses membres présents et représentés le compte rendu de la séance du 21 février 2019.

### I] FINANCES

#### 1.1 CCAS - Compte administratif 2018

Madame la Maire présente au Conseil Municipal le compte administratif 2018 du CCAS

	Fonctionnement	Investissement
Recettes	2 820,90 €	3 200 €
Dépenses	1 265,40 €	28 700 €
Résultat 2018	1 555,50 €	-25 500 €
Résultat 2017 reporté	73 121,77 €	- 205,42€
Résultat de clôture 2018	74 677,27 €	-25 705,42€
Résultat d'ensemble du budget principal à la clôture	48 971,85 €	

Le Conseil Municipal désigne Emmanuel LASSON président de séance pour le vote du compte administratif. Madame la Maire sort de la salle.

Le Conseil Municipal ;

Ouï cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité de ses membres présents et représentés

ADOPTE

- Le compte administratif 2018 du CCAS

#### 1.2 CCAS –Compte de gestion 2018

Madame la Maire présente au Conseil Municipal le compte de gestion 2018 dressé par Monsieur le Trésorier

	Fonctionnement	Investissement
Recettes	2 820,90 €	3 200 €
Dépenses	1 265,40 €	28 700 €
Résultat 2018	1 555,50 €	-25 500 €
Résultat 2017 reporté	73 121,77 €	- 205,42€
Résultat de clôture 2018	74 677,27 €	-25 705,42€
Résultat d'ensemble du budget principal à la clôture	48 971,85 €	

Madame la Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer sur le compte de gestion 2018

Le Conseil Municipal ;

Ouï cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité de ses membres présents et représentés

ADOPTE

- Le compte de gestion 2018 du CCAS

### 1.3 Compte administratif 2018 – Budget principal

Madame la Maire présente le compte administratif 2018 du budget de la commune

	Investissement	Fonctionnement
Recettes	596 709,53 €	1 108 038,24 €
Dépenses	947 377,29 €	847 410,97 €
Résultat 2018	-350 667,76 €	260 627,27 €
Résultat 2018	-90 040,49 €	
Résultat 2017 reporté	476 713,77 €	1 767 764,12 €
Part affecté à l'investissement		-400 000 €
Résultat de clôture 2018	126 046,01 €	1 628 391,39 €
Résultat de clôture d'ensemble	1 754 437,40 €	
Restes à réaliser recettes	389 000 €	0 €
Restes à réaliser dépenses	244 864 €	0 €
Résultat d'ensemble du budget principal à la clôture	1 898 573,40 €	

Le Conseil Municipal désigne Emmanuel LASSON président de séance pour le vote du compte administratif. Madame la Maire sort de la salle.

Le Conseil Municipal ;

Ouï cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité de ses membres présents et représentés

ADOPTE

- Le compte administratif 2018 de la commune

## 1.4 Compte de gestion 2018 – Budget principal

Madame la Maire présente au Conseil Municipal le compte de gestion 2018 dressé par Monsieur le Trésorier.

	Investissement	Fonctionnement
Recettes	596 709,53 €	1 108 038,24 €
Dépenses	947 377,29 €	847 410,97 €
Résultat 2018	-350 667,76 €	260 627,27 €
Résultat 2018	-90 040,49 €	
Résultat 2017 reporté	476 713,77 €	1 767 764,12 €
Part affecté à l'investissement		-400 000 €
Intégration résultats CCAS	-25 705,42 €	74 677,27 €
Intégration résultats BA Glycines		21 360,68 €
Intégration résultats BA Pivoines		53 093,45 €
Résultats 2018	100 340,59 €	1 777 522,79 €
Résultat d'ensemble	1 877 863,38 €	

Le Compte De Gestion 2018 du comptable pour la ville de FERIN comprend les résultats d'exécution cumulés de la ville, du Centre Communal d'Action Sociale (budget clôturé juridiquement par délibération du 05/04/2018 avec effet au 31/05/2018), des deux Budgets Annexes (budgets clôturés juridiquement par délibération du 05/06/2018).

Côté ordonnateur, sur l'exercice 2018, les résultats de clôture n'ont pas été transférés à la ville sur le Budget Principal 2018 mais le seront sur le Budget Principal 2019 ; par conséquent, il y a bien deux Comptes Administratifs distincts sur 2018, celui de la ville et celui du Centre Communal d'Action Sociale, en sachant qu'il n'y a eu aucune exécution budgétaire sur 2018 pour les deux Budgets Annexes, leurs derniers Comptes Administratifs sont donc ceux de l'exercice 2017. Cette situation sera régularisée par le vote du Budget Principal 2019 de la ville qui intégrera l'actif et les résultats des budgets CCAS, BA GLYCINES et BA PIVOINES clôturés.

Madame la Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer sur le compte de gestion 2018

Le Conseil Municipal ;

Ouï cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité de ses membres présents et représentés

ADOPTE

- Le compte de gestion 2018

## 1.5 Reprise des résultats 2018 – Budget principal

Madame la Maire expose au conseil municipal :

- La section de fonctionnement du compte administratif 2018 présente un excédent de 260 627,27 €
- Le solde cumulé de la section de fonctionnement présente un excédent de 1 628 391,39 €
- La section d'investissement du compte administratif 2018 présente un déficit de 350 667,76 €
- Le solde cumulé de la section d'investissement présente un excédent de 126 046,01€
- Les restes à réaliser au 31 décembre 2018

- Intégration du résultat du compte administratif du CCAS : 48 971,85 €
- Intégration du résultat du compte administratif des Glycines : 21 360,68 €
- Intégration du résultat du compte administratif des Pivoines : 53 093,45 €
- Les besoins recensés lors de l'élaboration du budget primitif 2019

Madame la Maire propose d'affecter le résultat comme suit :

- 1068 – recettes d'investissement : 950 000 €
- 002 – recettes de fonctionnement : 927 863,38 €

Le Conseil Municipal ;

Ouï cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité de ses membres présents et représentés

DECIDE

- D'affecter les résultats proposés

### **1.6 Taux des taxes 2019**

Madame la Maire demande au Conseil municipal de se prononcer sur les taux de taxes pour 2019.

Madame la Maire rappelle les taux votés en 2018 :

- Taxe d'habitation : 15,98 %
- Foncier bâti : 19,65 %
- Foncier non bâti : 42,72 %

Le Conseil Municipal ;

Ouï cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité de ses membres présents et représentés

DECIDE

- De maintenir les mêmes taux

## 1.7 Subventions aux associations 2019

Madame la Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer sur les subventions pour les associations pour l'année 2019 :

Associations	Accordée en 2018	Sub except 2018	Budget 2019	Sub except 2019
ACPF	500	600	500	600
Aînés	50		150	
Danse de Salon	50		50	
Faire un Jardin	50		50	
Fanfare	1 500	300	1500	
FC Férin	4 500	500	5000	
Férin Yoga	50		50	
Férinelle	50	300	50	
Gym	800	200	800	
Histoire et Patrimoine	90		90	
La gaule	600		50	
La marche			50	
LN Danse			50	
Pétanque	50	300	50	
Prévention férimoise	500		600	100
Ramier	50		70	
Tous parents	50		50	250
Tricot copines	50		50	
Vétérans	50		100	
Férim sorties et loisirs	50	650	500	
Palette des arts			200	
Les clowns de l'espoir		100	150	
Festi planet	50		100	
Les anciens combattants de Goelzin			200	
APF France handicap			100	
Secours catholique	600		500	
Prévention routière	100		150	
AFSEP			100	
Douaisis initiative			50	
AMDG	100		100	
Cyber enfant	100			
Chambre des métiers	50			
Restos du cœur		100	150	
Ligue contre la sclérose en plaques	100			
Les papillons blancs	100			
Total	10 240 €	3 050 €	11610 €	950 €

- Madame la Maire demande au conseil municipal d'inscrire 15 000 € au compte 6748 au titre des subventions exceptionnelles.

Le Conseil Municipal ;

Ouï cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité de ses membres présents et représentés

#### AUTORISE

- Madame la Maire à attribuer les subventions de base aux associations pour l'année 2019
- Madame la Maire à inscrire 15 000 € au compte 6748 au titre des subventions exceptionnelles.

### 1.8 Budget principal 2019

Madame la Maire expose au conseil municipal les propositions relatives au budget

#### FONCTIONNEMENT

	DEPENSES	RECETTES
Crédits votés au titre du présent budget	1 995 655 €	1 995 655 €

#### INVESTISSEMENT

	DEPENSES	RECETTES
Crédits votés au titre du présent budget	1 930 439 €	1 786 303€
Restes à réaliser de l'exercice précédent	242 864 €	389 000€
<b>TOTAL SECTION INVESTISSEMENT</b>	<b>2 175 303 €</b>	<b>2 175 303 €</b>

Le Conseil Municipal ;

Ouï cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité de ses membres présents et représentés

#### ADOPTE

- Le budget primitif de la commune

### 1.9 Participation financière voyage des aînés

Madame la Maire expose que le voyage des aînés de 2019 se tiendra le jeudi 6 juin 2019.

Le conseil municipal avait demandé une participation financière de 10 € au public visé par le voyage des aînés et leur conjoint, de 58 € aux personnes extérieures au public visé et de 30 € aux Férisois n'ayant pas encore atteint l'âge.

Les frais de transport et le tour de Paris en bus s'élève à 25€, le déjeuner et la visite de l'Opéra GARNIER s'élève à 55€. Le montant total par personne est de 80€.

Madame la Maire demande au conseil municipal de se prononcer sur la participation financière.

Le Conseil Municipal ;

Ouï cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité de ses membres présents et représentés

#### DECIDE

- De fixer la participation financière comme suit :
  - Férimois né avant le 1<sup>er</sup> janvier 1955 : 10€
  - Férimois n'ayant pas atteint l'âge : 30 €
  - Extérieur : 70€

### 1.10 Subvention Villages et bourgs – éclairage public

Madame la Maire rappelle au conseil municipal que le Département aide financièrement les projets d'investissement des communes par différents types de subvention.

Madame la Maire propose de déposer une demande de subvention au titre de l'Aide départementale Villages et Bourgs 2019 pour renouveler l'éclairage public de la résidence « La Couturelle »

Le montant des travaux s'élève à 25 000 euros HT. La commune peut demander une subvention à hauteur de 40% du montant des travaux.

Le financement sera assuré comme suit :

Organisme	Montant demandé	Montant obtenu	pourcentage
Villages et bourgs	10 000 €		40 %
Autofinancement	15 000 €		60 %
TOTAL	25 000 €		100 %

Madame la Maire demande au conseil municipal de se prononcer sur cette demande.

Le Conseil Municipal ;

Ouï cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité de ses membres présents et représentés

#### AUTORISE

- Madame la Maire à demander une subvention au titre de Villages et bourgs pour l'éclairage public de la résidence « La Couturelle »

## IV] QUESTIONS DIVERSES

### 1) maison 9 rue de Palliance

Trois entreprises seront consultées pour établir des devis de démolition.

### 2) Maison rue de Goelzin

Les services de Douaisis Agglo ont effectués une visite de la maison pour estimer les travaux de remise aux normes.

### 3) Aide aux logements communaux

La commission se réunira le 3 juin. Le conseil municipal se réunira pour acter un partenariat avec SOLIHA.

#### **4) Opération Hauts de France propre**

Madame Audrey MELONI organise une action de ramassage d'ordures dans le cadre de l'opération Hauts de France propre. Tous les volontaires se réuniront le 24 mars 2019 à 15h à côté du Quick.

#### **5) Messe du mercredi soir**

Madame la Maire a reçu des propos très dur à son rencontre concernant les messes du mercredi soir. Madame la Maire explique avoir reçu du diocèse un courrier l'informant de la reprise des messes le mercredi soir sur FERIN pour la période de janvier à avril. Madame la Maire a demandé que les messes soient à une autre période, les dépenses de chauffage ne devant pas être toujours supportés par la même commune.

#### **6) Inaugurations**

La route de Goelzin : le samedi 20 avril 2019 à 10h

Ensemble mairie salle des fêtes et espace musique : 8 juin à 16h

#### **7) Lotissement l'Orée des champs**

La société Nexity va tenir une permanence le 30 mars 2019 au club house à partir de 17h.

#### **8) Eveole**

Le trajet des bus sera modifié. Déplacement de deux arrêts de bus. Ceux de la rue de bapaume et rue de la mairie sont déplacés rue de Goelzin.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 21h30